



Consultation pour la fabrication et l'installation de bornes numériques d'information sur la randonnée et la découverte de patrimoines du Parc national des Ecrins

Octobre 2019

Date limite de remise des offres : vendredi 25 octobre à 12h



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Projet financé avec le concours de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional ». Il bénéficie également du soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'État à travers le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Parc national des Ecrins : Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax: +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr

CONTEXTE DU PROJET

En 2014, le Parc national des Ecrins a réalisé une étude pour la qualification d'une offre touristique d'itinérance douce autour du GR 50 (tour du massif des Ecrins par les vallées et les villages). Les conclusions orientent le territoire vers un programme de développement de l'itinérance autour du massif des Ecrins à travers la redynamisation du GR 54 (tour du massif par les hauteurs) et de la qualification d'itinérance pour tous : « Les balcons des Ecrins » en relation avec le GR 50.

Le concept du projet s'est positionné autour de la notion de Grand Tour du plus haut massif des Alpes du Sud, espace protégé, réalisable de plusieurs façons pour plusieurs publics. Un « Grand Tour » éco touristique dans l'un des 10 Parcs nationaux français. Il s'agit du Grand Tour des Ecrins .

Le « Grand Tour des Ecrins » est construit comme une marque ombrelle regroupant les offres :

- « Le Tour de l'Oisans et des Ecrins » (GR 54) : une grande itinérance pédestre en cœur de massif.
- « Les Balcons des Ecrins » : des itinérances plus douces et pour tous entre villages et sommets, à parcourir à pied, à VTT, à cheval/âne, en trail, en VAE...

Le Grand Tour des Ecrins est une marque déposée qui bénéficie également d'un signe graphique et d'un guide de communication partagé avec les structures de promotion et les professionnels du tourisme impliqués dans les offres de randonnées itinérantes.

Un nouveau programme pluriannuel intitulé « Grand Itinérances Alpines » a été lancé pour 2019-2021 avec pour but d'étoffer les offres itinérantes existantes sur les Balcons des Ecrins, de diversifier au mieux les pratiques, avec notamment un travail prévu sur une offre d'itinérance en alpinisme. Ce programme comporte un volet innovation numérique, avec, par exemple, la mise en place de bornes d'information numériques ou encore le renforcement de l'outil Geotrek pour améliorer la valorisation de l'itinérance.

Le parc national des Ecrins est un territoire de montagne préservé qui accueille des visiteurs pratiquant un tourisme de découverte et d'itinérance. L'établissement de gestion du parc national dispose de 7 maisons du Parc et de points d'information saisonniers dont certains sont partagés avec des Offices de Tourisme.

Le Parc national souhaite **renforcer son dispositif d'accueil et le parcours de visite des maisons du Parc par la mise en place de bornes numériques d'information accessibles** dans le prolongement des banques d'accueil gérées par les hôtesses du Parc ou les conseillères en séjours. Il s'agit de proposer une interface tactile connectée au web et qui permette de naviguer sur les sites web du Parc (Grand Tour des Ecrins, Atlas faune/flore, Rando Ecrins, etc.) et de visionner de courtes vidéos de promotion ou d'information sur les patrimoines du Parc.

Le Parc national envisage ces bornes comme des outils simple à utiliser dans leur navigation, robuste dans leur conception physique et électronique. Il souhaite également que la composition de ces bornes soit la plus simple possible : pied et support métallique habillé, écran tactile, player, amplificateur, connectique, et écouteur. L'interface de navigation doit également être conçue dans un langage de programmation correspondant au logiciel BrightAuthor déjà utilisé par ailleurs par le Parc national, avec la possibilité de mettre à jour l'interface en interne par la suite.

1. Conception, fabrication et fournitures.

1. Conception, fabrication et installation de deux bornes d'information :

Matériel électronique et digitale :

Écran tactile de 22 pouces avec télécommande (si la taille devait être différente le mini serait 19" et le maxi 24"). Ecran plat LED, résolution 1920x1080, 1080p (FullHD), luminosité 250 cd/m², contraste 1000:1 - 50000:1 (dynamique), temps de réponse 5 ms, haut-parleurs, interfaces HDMI, VGA (HD-15), USB, etc.

Player BrightSign HD 1023 (ou version supérieure) avec connexion Internet via RJ 45 et Wifi. Prises USB et Hdmi.

Carte mémoire SD (ou micro SD selon modèle BrightSign) 64 gigas x 2 (la seconde servira pour les mises à jour).

Amplificateur

1 monoécouteur de type IDAL (<https://www.eavs-groupe.fr/mono-ecouteur-haut-parleur-a-main-coque-en-aluminium-ws-son0621-id-al.html>) avec support pour suspendre le mono écouteur et un adaptateur mini-jack ou autre pour branchement sur l'amplificateur.

Bloc 4 prises électriques avec protection contre les surtensions intégrée. Longueur de câble de 3 à 5 mètres selon emplacements de pose.

Câble Ethernet de 3 à 5 mètres, choix selon emplacements de pose.

Fourniture de tous les câbles de connexion des appareils électroniques entre eux.

Fourniture d'un jeu de prise CPL pour diffuser l'Internet par courant porteur pour chaque borne.

Caractéristique de la borne :

Caisson : au maximum 1200 mm x 650 mm avec inclinaison de la partie terminale pour faciliter la lecture de l'écran

Panneau arrière démontable avec vis pour installation des appareils électroniques, et avec trappe d'accès rapide pour changer la SD card du BrightSign avec une clé sécurisé. Système de stabilisation par l'arrière pour stabiliser la borne et éviter un effet de balancier avant/arrière lors de l'utilisation de l'écran. Tolerie Alu 2,5 mm.

Pied en fonte sur 4 ou 6 patins

Pied et caisson avec peinture blanche cuite au four.

Personnalisation du pied de la borne par habillage stickers sur borne finie, selon charte graphique du Parc et du Grand Tour des Ecrans. Prévoir modèle globale avec personnalisation du logo de l'Office de Tourisme et ajustement des logos cofinanceurs le cas échéant.

Accessible aux PMR circulant à fauteuil.

> Le Parc national reste à l'écoute des variantes de caisson que les candidats pourraient proposer.

Interface tactile :

Interface pour consultation de sites web en ligne et de vidéos hébergées localement.

Développement et conception graphique selon charte graphique du Parc et du Grand Tour des Ecrans :

- Écran d'accueil avec diaporama photos. Bandeau de navigation et de retour à l'écran d'accueil et bandeau d'information sur l'outil.

- N écrans de niveau accueil – 1. intégration : intégration de sites Internet du Parc (2-3 au plus).

Bandeau de navigation et de retour à l'écran d'accueil et bandeau d'information sur l'outil. Possibilité de verrouiller certaines URL selon liste déclarée pour limiter les sorties sur d'autres sites. Système de gestion des autorisations des sites pouvant donner accès à un clavier de saisie tactile.

- N-N écrans de présentation de vidéos avec barre de défilement. Player de vidéo permettant la gestion des pauses et de la lecture.

Liens URL, photos et vidéos Full HD fournies par le Parc national.

Utilisation du logiciel BrightAutors, intégration des développements et contenus sur la SD card, et remise des fichiers de développement du programme libre d'utilisation pour une mise à jour ultérieure par le Parc national.

Livraison et installation :

Livraison de chaque borne assemblée, installation et câblage sur site (05 ou 38) par un technicien.

Le prestataire livrera également un document qui récapitule le fonctionnement, la maintenance numérique et l'entretien courant de l'écran et de la borne.

Garantie :

Les appareils électroniques et digitaux doivent être garantie 2 ans.

2. Fourniture de matériel pour un site disposant d'un support physique :

Fourniture de 2 écrans, de 2 Bright Sign avec le programme de l'interface de navigations, 4 SD cards, de la connectique et de 2 écouteurs USO et leurs amplificateurs. Pose non comprise.

Garantie :

Les appareils électroniques et digitaux doivent être garantie 2 ans.

3. Habillage des bornes :

Prestations liées à l'habillage de la borne par stickers :

- création et d'un design d'habillage,
- fabrication du stickers et pose sur le caisson.

Le design sera calé sur la charte graphique du Parc et celle du Grand Tour des Ecrins.

Réalisation d'un bandeau pour les pieds de bornes sur le site isolé. D'une dimension largement inférieure (à préciser lors du lancement de la prestation) aux bornes et en reprenant et en adaptant le graphisme de la borne.

4. Options :

Option 1 : Possibilité d'une connexion en 4G

pour une borne via carte SIM (abonnement à la charge du Parc).

Option 2 : 1 monoécouteur de type IDAL supplémentaire

(<https://www.eavs-groupe.fr/mono-ecouteur-haut-parleur-a-main-coque-en-aluminium-ws-son0621-id-al.html>) avec support pour suspendre le mono écouteur et un adaptateur mini-jack ou autre pour branchement sur l'amplificateur.

Option 3 : 1 écouteur audio anti-vol USO

avec gaine métallique, fixé sur le coté droit : Monitor plus design (<https://molitor-berlin.de/en/product/uso-handset/>). A la place du modèle IDAL.

Option 4 : Trackball

Trackball anti vandalisme pour utilisation grand public. Face avant et boule en acier. Version mécanique montable sur la façade de la borne. 2 boutons associés ; clic droit et gauche. Compatible avec le BrightSign.

Option 5 : Le coût de la borne supplémentaire.

2. Planning et modalités d'échanges:

- Réunion de lancement et de calage (physique ou téléphonique) : début novembre 2019
- Fabrication novembre 2019.
- Pose : fin décembre 2019 au plus tard.

Pour mener à bien ce projet, le Parc national tient à la collaboration la plus étroite et continue entre l'équipe de réalisation et le personnel de l'établissement, à tous les stades du projet.

3. Cession des droits de propriété intellectuelle

Le Parc national disposera des droits de duplication, d'adaptation et d'utilisation du programme de l'interface de navigation.

4. Négociation :

La consultation prévoit une éventuelle phase de négociation avec les entreprises ayant répondu à la consultation. Elle sera effectuée par courrier électronique avec précision des points sur lesquelles portera la négociation et les conditions de remises de proposition de la part du prestataire.

5. Critères d'attribution :

- Prix % : 40 %
- Critères techniques (matériel électronique, interface , borne et graphisme) : 60 %

6. Modalités de paiement :

- 40 % à la commande
- 60 % à la livraison des bornes

7. Pièces constitutives de l'offre

- Une note méthodologique, démontrant une bonne compréhension de la demande, des préconisations techniques, les spécifications techniques du matériel proposé, et précisant le planning prévisionnel, les modalités d'intervention et d'échanges au cours de la mission.
- Un devis détaillé reprenant l'ensemble des éléments demandés et les options.
- Une liste de références en adéquation avec le cahier des charges
- Le présent cahier des charges daté et signé.

Remise des offres pour le vendredi 25 octobre à 12h au plus tard.

Contacts et renseignements

Renseignements techniques :

Pierrick Navizet
Chargé de mission tourisme
Parc national des Ecrins
04 92 40 20 10
pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr

Renseignements techniques sur le projet :

Pascal SAULAY
Chargé de mission image/audiovisuel
Parc national des Écrins
Tél : 04 92 40 20 10
pascal.saulay@ecrins-parcnational.fr

A, le

Lu et Approuvé par le candidat

(Signature + cachet)